



Communiqué de presse  
Paris, le 08/06/2021

## Enquête ANDRH « Sortie de crise, emploi et dialogue social : les attentes des (D)RH »

L'ANDRH révèle aujourd'hui les résultats d'une étude réalisée auprès de **270 décideurs RH** sur la **sortie de crise, l'emploi** et le **dialogue social**.

### Les RH continuent de se battre pour sauvegarder les emplois et amorcer la reprise

Les tendances observées par le passé se confirment : peu d'adhérents indiquent être concernés par des plans de sauvegarde de l'emploi.

Pour favoriser la reprise, une large réflexion sur la **pérennité des mesures exceptionnelles** mises en place doit être menée.

- **59% des répondants** sont favorables au maintien de l'activité partielle pour sauvegarder l'emploi.

Si certaines réformes en cours sont nécessaires, les répondants expriment un besoin de **sérénité sociale**. L'ANDRH souhaite que ces réformes soient menées avec **prudence et concertation** et qu'elles soient **décalés** pour leur laisser le temps de la **reprise d'activité**.

### Le collectif de travail : clé pour la reprise

Pour les salariés éligibles au télétravail, la formule « **2 jours de télétravail par semaine** » est favorisée à partir du 9 juin et jusqu'à fin août. A partir du 1<sup>er</sup> septembre, c'est la formule « 100% présentiel » qui arrive en tête (23%) suivie de « 2 jours de télétravail par semaine » (19%).

Pour faciliter la reprise et accompagner le retour sur site, le **lien au sein des collectifs** de travail reste un enjeu majeur.

- **55%** indiquent que la crise a amené leur organisation à faire évoluer sa **culture managériale**.

*« L'entreprise doit proposer un nouveau mode de fonctionnement et donc adapter son organisation et son management. C'est un point attendu par les salariés et les candidats. » Audrey RICHARD, présidente nationale de l'ANDRH*

### Dialogue social : le maintien des mesures exceptionnelles souhaité

Nos répondants indiquent vouloir conserver certaines **mesures exceptionnelles** à l'avenir, notamment les réunions en visioconférence (78%). Ils et elles souhaitent un enchaînement de réformes moins soutenu à l'avenir (61%).

*« Il faut appeler tous les acteurs de la vie économique à profiter de cette crise pour rénover notre modèle de dialogue social qui est aussi dense et riche que lourd et lent ; Nous avons l'opportunité de permettre un dialogue sociale plus agile ». Benoit SERRE, vice-président délégué de l'ANDRH*

### Un nouveau phénomène de mobilités géographiques

**30%** des répondants ont été confronté à des demandes de salariés ayant **déménagé** pendant la crise, sollicitant l'adaptation de leurs conditions de travail.

*« Il faut rappeler que la gestion des cas individuels ne doit pas prendre le pas sur le collectif ».* Audrey RICHARD, présidente nationale de l'ANDRH

### Le pass sanitaire en entreprise ne fait pas consensus

43 % des répondants sont favorables à la mise en place d'un pass sanitaire en entreprise, 41% y sont défavorables et 16% ne se prononcent pas.

Les décideurs RH expriment des interrogations à l'heure actuelle sur :

- Le **rôle de l'employeur** et ses obligations
- La **protection des données** de santé
- Le **risque de stigmatisation** des personnes ne souhaitant pas ou ne voulant pas être vaccinées, ou n'ayant pas encore eu le temps de le faire

*« Si le pass sanitaire en entreprise était mis en place, il ne serait pas question de stigmatiser ceux qui ne seraient pas vaccinés. »* Laurence BRETON KUENY, vice-présidente de l'ANDRH.

L'ANDRH observe que cette crise sanitaire et économique **replace l'humain au centre** et confirme la place stratégique des professionnels RH dans leur organisation.



### **L'ANDRH, acteur de référence dans le débat RH**

Créée en 1947, l'ANDRH est une association loi 1901 au service des professionnels des ressources humaines représentant les entreprises et organisations de tous secteurs d'activité et de toutes tailles, publiques et privées, nationales et internationales. Avec plus de 5 000 membres, organisée en 70 groupes locaux, elle est la plus grande communauté de professionnels des ressources humaines en France. Depuis sa création, l'ANDRH anticipe et accompagne l'évolution des métiers des ressources humaines et est devenue, au fil des années, la communauté de référence dans le débat RH.

En savoir plus : [www.andrh.fr](http://www.andrh.fr)

**Contact presse** : Laura TORDJMAN – [ltordjman@andrh.fr](mailto:ltordjman@andrh.fr)